

## ET MAINTENANT –

En septembre 2000, j'écrivais dans Lignes d'ATTAC Rouen, au retour de l'Université d'été de La Ciotat : « Les intervenants étaient bien au rendez-vous, la plupart membres du CONSEIL SCIENTIFIQUE D'ATTAC (et ATTAC peut être FIERE d'avoir un Conseil scientifique de ce niveau) qui ont su rendre accessibles – voire lumineux –des notions et des mécanismes économiques a priori fort complexes »

Je n'ai rien à changer à ce que j'écrivais alors Ce qui était vrai hier l'est encore aujourd'hui. Ce sont les membres du Conseil scientifique – et singulièrement les économistes, par leurs conférences, leurs articles, leurs petits livres ... -qui permettent au plus grand nombre des adhérents d'ATTAC de décrypter les réalités de l'économie ultra libérale dans lesquelles nous sommes plongés et de formuler des contre-propositions . Il vaut mieux y penser avant de jeter nos « experts » à la poubelle.

Beaucoup plus récemment,j'ai lu la lettre que Hervé Le Crosnier, ancien président d'ATTAC Caen, écrit à ses camarades à la veille d'une réunion de son comité en présence de J. Nikonoff le 28 septembre dernier. Il dit notamment : « Ne faisons pas d'ATTAC une autre organisation à côté de celles qui existent déjà et qui structurent le champ politique et syndical mais un lieu de synergie.....De ce point de vue, la structure bicéphale entre un noyau stable unitaire de représentants d'organisations et de journaux et une représentation directe des adhérents est novatrice. C'est ce que nous avons dit et proclamé lors de la création d'ATTAC. Pour moi, cela reste toujours vrai ... »

Là aussi, je suis totalement d'accord.  
Il vaut mieux y réfléchir à deux fois avant d'envoyer les fondateurs à la poubelle.

Et, avant d'aller plus loin, je pose cette simple question : y a-t-il un seul COMITE LOCAL d'ATTAC qui ait vu son action gênée ou entravée par l'intervention du Collège des Fondateurs (ou d'un de ses membres) ou du Comité scientifique (ou d'un de ses membres) ? Si oui, qu'il le fasse publiquement savoir.

Pour autant, il n'est pas question, ici, de nostalgie passéiste, même si le fait d'appartenir à ATTAC depuis le début a tendance à apparaître, pour certains adhérents plus récents, comme une incongruité. Il s'agit seulement de rappeler les deux aspects fondamentaux qui ont permis à ATTAC de s'imposer, dès 1998, comme une autorité incontournable dans la mouvance altermondialiste anti-libérale. Et je souhaite que ces mêmes adhérents prennent la peine de regarder de près toutes les grandes actions qui ont été menées par ATTAC, tant en France qu'à l'étranger, pendant les cinq premières années de son existence. Leur attitude et leur jugement sur ce qui se passe aujourd'hui à ATTAC n'en seront que mieux fondés.

## D'HIER A AUJOURD'HUI -

Dans son intervention à la C.N.C.L.le 30 septembre, Bernard Cassen préconise de ne « pas se tromper sur la crise actuelle qu'il serait naïf d'imputer à la seule fraude. Pour essayer de dépasser cette crise, il faut la replacer dans un contexte remontant à environ 3 ans. » Tout à fait d'accord. La crise actuelle est d'abord une crise de pouvoir qui a commencé après que Bernard Cassen, quittant la présidence, ait mis à sa place Jacques Nikonoff, en le « fabriquant » fondateur et grâce à un Conseil d'administration consentant .C'est à partir de cette période que, peu à peu et de plus en plus avec le temps, Jacques Nikonoff suscite de multiples critiques ( à cause de ses interventions extérieures, de ses déclarations à la presse,de sa gouvernance interne...) agresse le Conseil scientifique – dont il est issu- conteste le Collège des Fondateurs – dont il fait partie-

Empêché de diriger à sa guise il se pare alors des plus beaux habits de la démocratie en préconisant de donner le pouvoir aux seuls adhérents individuels- accompagné en cela et pour les mêmes raisons par Bernard Cassen. Cette initiative plaît évidemment à de nombreux adhérents sincères qui ne voient pas que cette soudaine vertu démocratique a pour premier objectif de « réduire » ceux qui s'opposent à la dérive autocratique de la Direction.

Passent 2004 et 2005, jalonnées notamment, au niveau de la direction nationale par :

- l'érosion continue des adhésions,
- la dérive financière et le déficit aggravé d'année en année,
- la lettre des trois Vice-présidents aux adhérents pour les alerter sur les dérives présidentielles,
- l'Assemblée générale de La Roche sur Foron et la motion de défiance envers J.Nikonoff demandant la mise en place d'une co-présidence (que J.Nikonoff refusa, une fois rentré à Paris),
- « l'exaspération des passions dans les instances de Direction » (B.Cassen)
- la préparation de l'Assemblée Générale de Rennes avec :
  - une proposition de vote sur une modification, strictement limitée, des statuts
  - un renouvellement statutaire du Conseil d'administration, où sont proposées aux suffrages des adhérents :
    - une liste « fermée » de Fondateurs (au grand dam de B.Cassen et de J.Nikonoff) et, parmi de nombreux candidats « adhérents directs » dont les professions de foi sont peu éclairantes, une liste, proposée par Susan George, de gens réputés non-nikonoviens. (Qu'elle en soit ici remerciée, car cette liste a éclairé, en réalité, la majorité des électeurs.)

#### LES VOTES DES ADHERENTS -

Concernant la modification des statuts, il aurait fallu à l'A.G. extraordinaire de Rennes, une participation au vote de 2/3 des adhérents. On est loin du compte et il faudra donc une autre A.G. extraordinaire et, cette fois, au moins 50% de votants, pour les modifier. Ce sera peut-être en décembre prochain.

Pour les autres votes, il est clair dès le 13 juin, que la liste des Fondateurs est élue avec plus de 60% (66% au final) et que, après le dépouillement de 3000 bulletins, les candidats proposés par Susan George seront majoritaires. Pour sauver Nikonoff et sa « sensibilité » (le terme est de lui) il n'y a plus qu'une possibilité : trafiquer les bulletins non encore dépouillés, en quantité suffisante pour inverser la majorité. Ce qui fut fait.

Tout, ou presque, a déjà été dit sur cette fraude que les derniers négationnistes, dont B.Cassen et J.Nikonoff, ont enfin reconnue le 29 septembre et le 1<sup>o</sup> octobre. Notons quand même que les quelques voyous qui ont remplacé un bon nombre de bulletins par d'autres avaient accès au siège d'Attac. Deux, trois ou quatre ont mis la main à la pâte selon la Commission d'enquête (ont-ils agi spontanément ? ont-ils été encouragés, mandatés ? Si oui, par qui ? -questions sans réponses pour le moment). Sept personnes ont pénétré dans les locaux du Siège d'ATTAC entre le 13 juin à 23 h. et le 14 juin à 7 h. d'après Alain Lecourieux dans sa « lettre ouverte » du 22 octobre. (Il fait appel à leur honneur, ce qui est sans doute beaucoup leur demander). Notons aussi que personne parmi les bénéficiaires de la fraude n'a été étonné d'un aussi spectaculaire renversement de majorité ; bien au contraire, ils se sont empressés de réélire J.Nikonoff à la présidence.....Notons enfin que, sans la compétence et la prise de risque de membres qualifiés du Conseil scientifique (Thomas Coutrot, Jean-Marie Harribey, Michel Husson, René Passet ...d'autres encore) la fraude serait restée officiellement « un pur fantôme de quelques aigris mal attentionnés ».

Car il y a une CERTITUDE sur laquelle on n'a pas assez insisté. Sans la fraude, J.Nikonoff et ses fidèles SERAIENT MINORITAIRES DEPUIS JUIN DERNIER. Ils exercent, depuis cette date, UN POUVOIR ILLEGITIME, avec les dégâts directs et collatéraux que l'on sait. ATTAC, avec une autre direction, aurait au moins retrouvé l'estime d'elle-même et de ses partenaires et pourrait à nouveau travailler sans honte. Le désarroi d'ATTAC France et des autres ATTAC du Monde, pointé par B.Cassen dans son intervention à la CNCL le 30 septembre, n'aurait pas eu de raison d'être.

#### ET PENDANT CE TEMPS LA-

Dès le 25 août : le C.A., après le 1<sup>o</sup> rapport Passet, crée une Commission exécutive mixte et paritaire. J.Nikonoff en fait partie, mais, de fait, il n'est plus Président, même s'il continue à le faire croire par ses déclarations et ses écrits, niant la réalité de la fraude, multipliant les déplacements en province, attaquant le Conseil scientifique, le Collège des Fondateurs en leur écrivant notamment le 25 septembre :

« ...dans les circonstances actuelles (lors de l'élection du C.A. au mois de décembre) une liste de Fondateurs ne pourrait que susciter de nombreuses réactions négatives faisant courir le risque d'un affaiblissement du score de cette liste, voire de son échec, aggravant les divisions au sein de l'association. » (Rappel : la liste des Fondateurs a obtenu 66% de suffrages, en juin dernier, dans un vote sans fraude émis par les adhérents).

ENFIN, après le 2° rapport Passet, le 29 septembre, à la C.N.C.L. :J.Nikonoff (suivi le lendemain par B.Cassen) déclare : « La vérité est cruelle. Les preuves matérielles d'une fraude lors de l'élection du Conseil d'Administration d'ATTAC sont désormais établies.... » Après quelques contorsions assez rocambolesques sur l'origine de la fraude (y compris, pourquoi pas, celle de « partisans de la liste de Susan George » assez cons pour saboter une victoire assurée!!) il ajoute qu'il « assume l'entière responsabilité » des événements qui se sont produits pendant son mandat de Président.

Raison pour laquelle, sans doute, dès le 6 octobre, J.Nikonoff, décidément adepte de la punition collective, dans une « Lettre aux adhérents d'ATTAC » écrit que « sortir de la crise passe nécessairement par le retrait immédiat des animateurs des trois instances : C.A., Collège des fondateurs, Conseil scientifique.... et leur engagement à ne pas se présenter aux prochaines élections du C.A. ... » Sinon, ATTAC ne pourra sortir de la crise « qu'en votant NON à la liste des fondateurs (en contradiction avec sa lettre du 25 septembre !) et en « sortant les sortants » et aussi « les animateurs du Conseil scientifique qui se porteraient candidats au C.A. » . Il conclut en espérant qu'on se souviendra que sa présidence marque

« LES DEBUTS DE LA DEMOCRATISATION D'ATTAC » (on croît rêver, vraiment !)

Il s'agit, en somme, d'exiger des adhérents, en tordant cette fois le cou aux statuts de l'association, l'élimination de tous ceux qui, avec raison, ont eu « l'audace », « l'outrecuidance » de résister à ses dérives autocratiques puis de dénoncer l'illégitimité de sa réélection.

J'ai déjà eu, au cours de mon parcours militant, bien des occasions de rencontrer des « chefs » qui s'accrochaient au pouvoir comme des patelles à leur rocher. Mais une telle volonté de faire couler, en même temps que le capitaine déchu, tous ceux qui ont œuvré pour maintenir le navire à flots, ça, c'est la première fois.

## DE LA MUSIQUE LANCINANTE COMME ARME DE PERSUASION MASSIVE

Depuis la certitude de la fraude et pendant ces dernières semaines, au-delà des propos hargneux (dont certains à la limite du sordide, comme la lettre d'un certain Franz attaquant Susan George) de la part des partisans de J.Nikonoff, on peut entendre DEUX MUSIQUES lancinantes, bien distinctes mais complémentaires.

La PREMIERE MUSIQUE attaque inlassablement les statuts, le Conseil scientifique et, bien entendu, les Fondateurs comme responsables de tous les maux d'ATTAC, avec quelques temps forts. Deux exemples parmi beaucoup d'autres :

-la déclaration de B.Cassen et J.P.Beauvais (ci-devant fossoyeur de Politis) en date du 5 septembre : « La meilleure manière de sortir de la crise d'ATTAC...rendre la souveraineté aux adhérents » Notons que c'est justement de cela que la fraude nous a privés !

-tout récemment, une autre déclaration, de 7 membres fondateurs dont la plupart ne représentent plus qu'eux-mêmes : « Pourquoi nous voterons non à la liste bloquée des Fondateurs ». On y retrouve B.Cassen, JPBeauvais( qui ne fait plus partie de Politis) , M.Dessenne, D.Monteux (tout récent fondateur)...Ils ont démissionné, de cette liste, ne veulent plus être candidats, grand bien leur fasse, c'est leur problème.

Notons encore que B.Cassen a été, pendant des années, opposé à toute réforme des statuts et aussi à la reconnaissance du rôle des Comités locaux jusqu'à l'A.G. de Saint-Brieuc, alors que les Fondateurs y étaient favorables

La DEUXIEME MUSIQUE nous chante le grand air de la réconciliation : il y a eu quelques brebis égarées, l'enquête les trouvera (quelle enquête ?- dans un an, dans deux ans ?), la fraude est « anecdotique », aimons nous les uns les autres et tout ira pour le mieux dans la meilleure des ATTAC.

## ET PENDANT CE TEMPS LA-(bis)

Assurés, malgré leurs rodomontades, d'avoir à court terme de sérieuses difficultés,anticipant sur les résultats de l'enquête, J.Nikonoff et quelques un(e)s de ses fidèles mettent en place , dès le mois d'août à Poitiers,une STRUCTURE FRACTIONNELLE sous l'appellation « Avenir d'ATTAC ».

L'organigramme est particulièrement éclairant sur les intentions des participants :

-gestion du fichier « voix » : Sabine Jauffret

-cellule de réaction rapide : Pascale Fourier

-mise en ligne sur le site Internet : Valérie Coignard

-gestion contenu « Avenir Attac info » : Michèle Dessenne

-diffusion « Avenir Attac info » :JNikonoff

-groupe « Argumentaire et tract de la semaine » : Pascale Fourier, Matthieu Laurent, François

Riether

-groupe « 10 ruptures avec le néolibéralisme » : Valérie Coignard, Danielle Goussot,J.Nikonoff

-groupe « Texte politique » : Aurélien Bernier, Emmanuelle Gaziello, Matthieu

Laurent, Michel Quinet, Christophe Ventura,  
-groupe « Construction du réseau » : Emmanuelle Gaziello, Sabine Jauffret, Michel Lasserre, J. Nikonoff  
-groupe « Les notes de l'espace Avenir d'Attac » : Matthieu Laurent, Jacques Rey, Christophe Ventura  
-groupe « Contacts téléphoniques » : Catherine Agnias, Valérie Coignard, Sabine Jauffret, Emmanuelle Gaziello, Francine Palisson.

Il s'agit d'une opération COMMANDO, avec 15 membres fidèles au départ. Ils se réunissent à Poitiers les 24 et 28 août, veilles des C.A., puis les 2, 3 et 19 septembre. Dans le « POINT » adressé par J. Nikonoff à ses comparses le 24 septembre, il annonce 73 membres pour 29 départements, une réunion le 29 septembre au siège d'ATTAC (pourquoi se priver ?)  
D'autres le 6 octobre, le 3 novembre .....

Cette opération, discrète au départ, fait maintenant grand bruit suite à l'utilisation du nom, du logo d'ATTAC (très légèrement modifié), de listes d'adhérents non demandeurs et de la diffusion sous le logo d'ATTAC, de textes qui ne représentent que cette fraction sans le dire aux destinataires ....

L'esprit de fraude souffle encore. Il est là, en pleine action !

Et ce sont ces gens qui prétendent nous donner des leçons de démocratie !!!

#### ET SI EN DECEMBRE ON RESPECTAIT LES STATUTS ?

En réalité, en décembre prochain, concernant la modification des statuts d'ATTAC, les choses sont très simples, pour peu qu'on respecte, comme il est obligatoire, les statuts actuels.

- Soit ON N'ATTEINT PAS les 50% d'adhérents ayant voté sur le projet de modifications. ON NE PEUT DONC RIEN CHANGER. On garde un C.A. avec 18 fondateurs parmi lesquels on choisit un président et 12 élus représentants les adhérents directs (avec un aménagement mis en place depuis plusieurs années, de 12 représentants supplémentaires sans droit de vote).

La seule proposition constructive est la « déclaration du collège des Fondateurs » (6 novembre) où ils proposent d'accueillir en leur sein le futur président, si cela est nécessaire pour respecter les statuts et d'accepter toute décision majoritaire des 24(12+12) adhérents directs.

- Soit ON ATTEINT les 50% d'adhérents ayant voté sur les modifications proposées et il y a 2 CHANGEMENTS : -24 élus représentant les adhérents ;

- la possibilité de choisir le Président parmi eux.

Les autres modifications, notamment la disparition des Fondateurs en tant que membres du CA sont illégales puisqu'elles n'ont pas été proposées au vote des adhérents. Ceux qui nous invitent à rejeter la liste qui sera proposée par les Fondateurs savent très bien que cela ne pourrait que prolonger et aggraver la chienlit actuelle. Voilà pour la PREMIERE MUSIQUE.

#### POUR UNE OPERATION « MAIN PROPRE »

Les propositions de modifications de statuts, de réorganisation d'Attac, de restructuration visant à améliorer la démocratie ...venant de différents Conseils locaux sont souvent intéressantes et mériteraient d'être discutées, débattues. Mais ce n'est pas possible à la prochaine A.G. pour les raisons indiquées ci-dessus et aussi- surtout- parce que les fraudeurs (et leurs éventuels donneurs d'ordre) sont toujours parmi nous. Comme le dit très bien Michel HUSSON dans son message du 3 octobre : « (les fraudeurs seraient) au premier rang du débat sur la démocratie ...Indépendamment même de leurs intentions, tous ceux qui proposent une sorte de grande réconciliation démocratique (DEUXIEME MUSIQUE) couvrent les fraudeurs....L'éradication des fraudeurs est un préalable absolu à tout projet de refondation démocratique d'ATTAC ».

Je partage totalement ce point de vue et je pense que la plupart d'entre nous ne se sont pas engagés dans le combat d'ATTAC (« faire de la politique autrement » !!!) pour cohabiter sereinement avec ces gens là. C'est une question de MORALE.

Alors comment faire ?

En attendant l'éradication nécessaire des fraudeurs, il est indispensable de s'assurer qu'ils ne participeront plus à la Direction d'ATTAC.

Dès maintenant nous sont proposées des listes de membres actifs candidats au prochain C.A. :

-« Sursaut » : 6 candidats.

-« Projet authentiquement émancipateur » :5 candidats

-« Avenir d'Attac : pour une Attac de 2° génération » 24 candidats.

-« Attac- altermondialiste et démocratique » 22 candidats.

A quoi s'ajoutent 6 candidats sans rattachement.

Les professions de foi individuelles des candidats sont utiles mais elles ne sont pas toutes très éclairantes sur la liste à laquelle chaque candidat se rattache. En revanche chaque liste nous a fait parvenir une « déclaration programme » avec les noms des candidats qui la soutiennent.

Sur la liste « Avenir d'ATTAC : pour une ATTAC de deuxième génération » on retrouve la plupart des membres du Commando fractionnel signalé plus haut. Ils sont, bien sûr, contre la liste des Fondateurs au mépris des Statuts d'ATTAC, et se parent d'une pureté laïque qui semble bien circonstancielle. Quoi qu'il en soit, si vous voulez vraiment éviter d'élire un tricheur, un fraudeur, des coquins ou leurs copains, vous savez déjà POUR QUELLE LISTE IL NE FAUT PAS VOTER. Et tant pis pour les quelques gens honnêtes qui se seraient fourvoyés par là.

Sur la liste « ATTAC : altermondialiste et démocratique », en revanche, on retrouve ceux qui se sont battus pour que la vérité éclate, que la fraude électorale soit prouvée et sanctionnée et ceux qui les soutiennent depuis l'A.G. de Rennes dans leur combat pour redonner, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, UNE IMAGE PROPRE DE NOTRE MOUVEMENT.

Les Comités locaux, dans leur grande majorité, ne s'y sont d'ailleurs pas trompés. Sur les 24 candidats de la liste « Avenir d'ATTAC », 5 seulement sont parrainés par un comité local. Sur la liste « ATTAC : altermondialiste et démocratique » 21 candidats sur 22 sont parrainés par leur comité local

Voilà qui est rassurant sur les exigences morales de la majorité des comités locaux de notre association.

Et maintenant, à nous tous, à vous tous de jouer.

Comme le dit très bien René Passet dans son message aux adhérents du 17 novembre :  
« C'est maintenant entre les mains des adhérents que repose l'honneur d'ATTAC....Il est impensable que certains de ceux qui ont participé à l'expédition nocturne du 13 juin puissent siéger dans les instances d'ATTAC....On ne saurait renvoyer dos à dos les coupables et les autres ...Il n'y a ni compromis ni réconciliation possible avec la fourberie. On ne transige pas, on balaie !...Mobilisez-vous. Seule une mobilisation massive peut nous rendre l'honneur que certains ont souillé.... »

Il ne peut plus s'agir de dire : « Ce qui se passe à Paris ne nous concerne pas. » Même dans une organisation en réseau comme la nôtre, le « local » ne peut se désintéresser du « national » Les oppositions qui se sont fait jour au plan national ont, à l'évidence, eu des conséquences sur les relations à l'intérieur des Comités locaux. Le déficit accumulé, de l'ordre de 300 000 € fin 2006, pèsera très lourd sur les Comités locaux au niveau des reversements...

Il est essentiel que chaque Comité local, chaque adhérent se sente concerné et prenne ses responsabilités

Après quoi, le pouvoir démocratique ayant repris ses droits, il faudra déceler et exclure les fraudeurs et leurs donneurs d'ordre –et, avec l'aide de nos amis Fondateurs les plus engagés et de nos amis du Conseil scientifique les plus efficaces- nous pourrons à nouveau nous consacrer totalement, avec nos partenaires, au combat pour qu'un autre monde soit possible. Un AVENIR PROPRE DANS L'HONNEUR RETROUVE.

Pierre Démaretz.